



REGROUPEMENT DES
POMPIERS VOLONTAIRES
DU GRAND GASPÉ

REGROUPEMENT DES POMPIERS VOLONTAIRES DU GRAND GASPÉ

148 boul. de Gaspé, Gaspé (Québec) G4X 1A9 Canada

regroupement@incendiegaspe.com

DATE : 2024-12-06

OBJET : AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
MEMBRES POUR UNE MISE À JOUR GÉNÉRALE LA RÉVISION DES
PREMIÈRES PROPOSITIONS À DÉPOSER À LA PARTIE PATRONALE

Les membres, par le présent avis, sont convoqués à une assemblée générale des membres du Regroupement des pompiers volontaires du grand Gaspé, à l'heure et l'endroit pré indiqués ci-dessous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES MEMBRES

DATE : 2024-12-17

HEURE : 19:00

LIEU : Salle de St-Majorique

3, Montée de Corte-Réal, Gaspé (Québec) G4X 6R7

Veillez trouver ci-dessous et dans les pages suivantes, l'ordre du jour de l'Assemblée.

La réunion servira à donner une mise à jour aux membres quant aux développements depuis la dernière assemblée générale ainsi que de vous présenter les premières propositions qui seront déposées à la partie patronale le 2024-12-18.

Si, par chance, un appel d'urgence a lieu dans les 60 minutes avant la réunion, elle sera annulée. Pour toute autre situation, nous allons communiquer avec les membres par courriel.

Veillez nous confirmer votre présence, le plus tôt possible, par SMS, téléphone ou courriel :

- 514-222-3064

- regroupement@incendiegaspe.com

Adam Normand
Administrateur

Bruno Lévésque
Administrateur



REGROUPEMENT DES
POMPIERS VOLONTAIRES
DU GRAND GASPÉ

REGROUPEMENT DES POMPIERS VOLONTAIRES DU GRAND GASPÉ

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES

DATE : 2024-12-17

HEURE : 19:00

LIEU : Salle de St-Majorique
3, Montée de Corte-Réal, Gaspé (Québec) G4X 6R7

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée.
5. Présentation aux membres par le Conseil d'administration les développements qui ont eu lieu depuis la dernière assemblée, soit l'assemblée générale annuelle de 2024 qui a eu lieu le 2024-11-06 à la Salle de St-Majorique.
6. Présentation des changements aux occupations de poste, les démissions et nominations par intérim, ainsi que la procédure à suivre pour combler ces postes vacants.
7. Présentation des propositions retenus par le Conseil élargi pour présentation à la partie patronale.
8. Discussion et ratification.
9. Varia ouvert :
 - a.
 - b.
 - c.
 - d.
 - e.
10. Clôture de la réunion.